

Titre :	Facturation des patients et recouvrement				
Secteur de service :	Cycle de recettes/Facturation et recouvrement				
Approbateur(s) :	Le Conseil de surveillance BSWH, les Opérations CTX BSWH, le Conseil de politique et de procédure, les Opérations NTX BSWH, , le Conseil d'administration de Hillcrest Medical Center, le Conseil d'administration de Scott & White Hospital Brenham.				
Lieu/Région/Division :	BSWH				
Référence du document :	BSWH.FIN.RC.BA.57.P				
Date d'effet :	01/01/2025	Dernier examen/révision :	09/19/2024	Date de création :	01/05/2001

CHAMP D'APPLICATION

La présente Politique d'aide financière (la « Politique ») s'applique aux établissements Baylor Scott & White Health et aux centres affiliés contrôlés répertoriés dans l'Annexe A, collectivement désignés « BSWH ».

Le Conseil de surveillance de Scott & White Health, les Opérations CTX BSWH, le Conseil de politique et de procédure, les Opérations NTX BSWH, le Conseil de politique et de procédure, le Conseil d'administration de Hillcrest Baptist Medical Center, le Conseil d'administration de Scott & White Hospital Brenham sont responsable de la surveillance de cette Politique.

Toute modification importante des normes définies dans la présente Politique doit être approuvée par le Conseil de surveillance Baylor Scott & White, les Opérations CTX BSWH, le Conseil de politique et de procédure, les Opérations NTX BSWH, le Conseil de politique et de procédure, le Conseil d'administration de Hillcrest Baptist Medical Center, le Conseil d'administration de Scott & White Hospital avant l'implémentation par BSWH. Telles modifications seront révisées par le Comité d'audit et de conformité du Conseil de surveillance de Baylor Scott & White Health pour recommandation au Conseil de surveillance de Baylor Scott & White Health.

DÉFINITIONS

Lorsqu'ils commencent dans le présent document par une majuscule, la signification des expressions/termes suivants est celle donnée ci-dessous, sauf si le contexte exige une interprétation différente. D'autres définitions de termes/expressions peuvent être fournies dans les documents de définition des politiques et procédures de BSWH.

Mesures de recouvrement extraordinaires (MRE) – Comprennent 1) la vente de la créance d'une personne à une autre partie 2) la divulgation d'informations défavorables concernant la personne à des agences d'évaluation du crédit ou des sociétés de crédit 3) le report ou le refus ou encore l'exigence de paiement avant l'administration de soins médicaux nécessaires pour cause de non-paiement de factures antérieures 4) les mesures nécessitant une décision légale ou judiciaire, y compris, mais sans limitation l'enregistrement d'un privilège sur la propriété des personnes ou la saisie de leurs biens immobiliers. Sont exclus les privilèges enregistrés sur les conclusions d'un jugement, d'un règlement ou d'un compromis en faveur d'une personne bénéficiant de services de soins suite à des blessures corporelles (par ex., accident de voiture, etc.). **BSWH ne s'engage pas aux MRE. De plus, BSWH ne permet pas à leurs vendeurs de recouvrement de collaborer avec les MRE.**

POLITIQUE

Fondé en tant que ministère chrétien de la guérison, BSWH contribue au bien-être de toutes les personnes, familles et communautés. Dans le cadre de sa mission et de son engagement vis-à-vis de la communauté, BSWH fournit une aide financière aux patients éligibles conformément à la présente Politique. BSWH s'engage aussi à aider les patients avec les questions liées à la facturation par une équipe de service client dédiée et les conseillers financiers qui sont disponibles par clavardage en ligne, téléphone, courriel et messagerie directe, tant avant qu'après la prestation des services.

BSWH s'engage à fournir une assistance aux patients sous-assurés ou sans assurance pour les aider à s'acquitter de leur obligation de paiement et à appliquer des pratiques de facturation des patients et de recouvrement cohérentes et conformes à l'ensemble des patients.

BSWH ne s'engage pas aux mesures de recouvrement extraordinaires(MRE). De plus, BSWH ne permet pas à leurs vendeurs de recouvrement de collaborer avec les MRE.

PROCÉDURE

BSWH pourrait demander des patients sous-assurés/sans assurance le paiement des frais facturés, sauf s'ils sont éligibles à l'aide financière ou à d'autres programmes, comme décrit ci-dessous. La capacité de paiement et l'éligibilité à d'autres sources de financement pourront être prises en considération au moment de la fourniture des services, mais BSWH ne pourra pas initier de mesures de facturation et de recouvrement avant l'examen et le traitement des patients conformément à la Politique de soins médicaux d'urgence, le cas échéant. De plus, BSWH fera des efforts raisonnables (comme décrit ci-dessous) afin de déterminer si le patient est éligible à l'aide financière, en vertu de la Politique d'aide financière de BSWH.

Tous les patients sans assurance peuvent faire l'objet d'une étude de recherche d'autres sources de financement (par ex., assurance, responsabilité civile, éligibilité courante à d'autres programmes gouvernementaux) et d'éligibilité potentielle à d'autres programmes de financement (par ex., Medicaid, programme d'aide aux victimes d'actes criminels, aux personnes indigentes du comté, etc.), d'aide financière par le biais de la Politique d'aide financière de BSWH et de capacité de paiement. Les patients qui ne disposent pas d'autres de financement et qui ne sont pas éligibles à l'aide financière peuvent être éligibles à une remise applicable aux personnes sans assurance ou à un échéancier de paiement. Un résumé en langage clair de la Politique d'aide financière sera remis à tous les patients avant leur sortie du centre BSWH.

Les patients sous-assurés peuvent bénéficier des mêmes options de remise applicables aux personnes sans assurance ou d'échéancier de paiement pour une partie de leurs frais, s'ils ont épuisé leurs aides ou si les services fournis ne sont pas couverts par leur régime d'assurance.

Dès lors qu'un patient est éligible à l'aide financière, aucune mesure de facturation ou de recouvrement ne doit être prise concernant les sommes prises en charge dans le cadre de la Politique d'aide financière de BSWH.

Processus d'éligibilité présumée et préalable :

BSWH devra avoir fait des efforts raisonnables s'il a été décidé que le patient est éligible à l'aide financière en vertu du processus d'éligibilité présumée décrit dans la Politique d'aide financière de BSWH ou si le patient est admissible à des décisions d'éligibilité préalable. Dans le cas contraire, le processus de notification devra être suivi afin de démontrer les efforts raisonnables.

Dans le cadre de ces décisions d'éligibilité, si le patient n'est pas admissible à l'aide la plus généreuse disponible (aide aux plus démunis), il devra être notifié des moyens lui permettant d'accéder au statut de personne démunie et se voir accorder un délai raisonnable pour lui permettre d'effectuer une demande d'aide en faveur des personnes les plus démunies.

Processus de notification :

Lors de l'établissement du solde du compte d'un patient et que BSWH détermine la part des frais à la charge du patient, BSWH doit envoyer le premier relevé de facturation après la sortie exigeant le paiement des services fournis. Une fois le premier relevé de facturation après la sortie envoyé, BSWH enverra au moins un relevé de facturation supplémentaire au patient après un délai de 120 jours. Chaque relevé de facturation après la sortie informera le patient de l'existence d'une aide financière accessible aux personnes éligibles.

Le relevé final de facturation après la sortie envoyé au patient doit comporter un résumé en langage clair informant le patient de la Politique d'aide financière de BSWH, que son compte sera confié à une agence de recouvrement et sera éventuellement communiqué à une société de crédit

En plus des relevés de facturation après sortie mentionnés ci-dessus, des appels téléphoniques pourront être passés aux patients afin de réclamer le paiement intégral des factures. Lors de chaque appel téléphonique passé au patient, celui-ci pourra être informé de la Politique d'aide financière de BSWH et des modalités de son application. Si le paiement intégral n'est pas possible et si le patient n'est pas éligible à l'aide financière, un échéancier de paiement pourra être proposé.

Si les services de soins administrés sont liés à un accident impliquant un tiers responsable, BSWH pourra enregistrer un « privilège » relatif à des poursuites éventuelles ou à la couverture prise en charge par le tiers. BSWH n'enregistrera pas de privilège direct à l'encontre d'un patient ou de ses biens.

Si une personne dépose une demande d'aide financière incomplète, BSWH devra indiquer à cette personne comment compléter la demande d'aide financière et lui accorder un délai raisonnable pour soumettre sa demande complète d'aide financière. De plus, BSWH devra accepter les demandes d'aide financière complètes, traiter les dossiers et accorder l'éligibilité aux personnes concernées à l'aide financière à tout moment pendant le processus de facturation et de recouvrement. Néanmoins, si une personne soumet une demande d'aide financière incomplète au cours des 240 premiers jours à compter de la date du premier relevé de facturation après la sortie, BSWH devra suspendre toute mesure exceptionnelle de recouvrement mise en œuvre, fournir à la personne un avis écrit mentionnant les informations et/ou documents supplémentaires à fournir afin de compléter la demande d'aide financière et inclure toutes les informations de contact de BSWH appropriées.

Si une personne soumet une demande d'aide financière incomplète au cours des 240 premiers jours à compter de la date du premier relevé de facturation après la sortie, BSWH devra suspendre toute mesure exceptionnelle de recouvrement mise en œuvre et décider de l'éligibilité de la personne à l'aide financière. BSWH devra notifier par écrit à cette personne la décision relative à son éligibilité, ainsi que les éléments ayant motivé cette décision. Si la personne est considérée comme éligible à une aide autre que les soins gratuits, BSWH devra lui fournir un relevé de facturation indiquant la part des soins à sa charge en tant que patient éligible à l'aide financière et sur quelle base la somme considérée a été déterminée. BSWH devra également indiquer et expliquer comment la personne pourra obtenir des informations relatives aux frais généralement facturés pour les soins. BSWH devra également rembourser au patient toute somme payée pour des soins supérieure au montant qu'il lui incombe de payer en tant que personne éligible à l'aide financière.

L'équipe Cycle de recettes détient l'autorité ou la responsabilité finale de décision quant au déploiement par BSWH des efforts raisonnables en vue de déterminer l'éligibilité d'un patient à l'aide financière et peut, par conséquent, mettre en œuvre des mesures de recouvrement à l'encontre du patient.

ANNEXES

Établissements et centres affiliés contrôlés par BSWH (Annexe A) (BSWH.FIN.RC.BA.57.A1)

DOCUMENTS ASSOCIÉS

Politique de remise pour les patients sans assurance (BSWH.FIN.RC.43.P)
Aide financière (établissements hospitaliers) Politique (BSWH.FIN.RC.BA.36.P)
Politique de soins médicaux d'urgence (BSWH.FIN.RC.BA.44.P)

RÉFÉRENCES

Aucune.

Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme des normes de pratiques professionnelles, des règles de conduite ou en faveur d'un quelconque tiers. Le présent document est destiné à fournir des indications et, de façon générale, facilite le discernement professionnel et/ou les dérogations lorsque le fournisseur de soins médicaux ou, si applicable, « l'Approbateur », le juge approprié au vu des circonstances.

Nom de l'annexe :	Établissements et centres affiliés contrôlés par BSWH (Annexe A)		
Numéro de l'annexe :	BSWH.FIN.RC.BA.36.A1	Dernier examen/révision :	01/01/2025

Établissements et centres affiliés contrôlés par BSWH Annexe A

Baylor Scott & White Emergency Hospital - Aubrey
 Baylor Scott & White Emergency Hospital – Burleson
 Baylor Scott & White Emergency Hospital - Colleyville
 Baylor Scott & White Emergency Hospital - Keller
 Baylor Scott & White Emergency Hospital - Mansfield
 Baylor Scott & White Emergency Hospital - Murphy
 Baylor Scott & White Emergency Hospital - Rockwall
 Baylor Scott & White Medical Center - Trophy Club
 Baylor Scott & White Medical Center - Carrollton
 Baylor Scott & White Orthopedic and Spine Hospital
 Baylor Scott & White All Saints Medical Center - Fort Worth
 Baylor Scott & White Continuing Care Hospital
 Baylor Scott & White Emergency Hospital - Grand Prairie
 Baylor Scott & White Heart and Vascular Hospital - Dallas
 Baylor Scott & White Institute for Rehabilitation - Dallas
 Baylor Scott & White Institute for Rehabilitation - Fort Worth
 Baylor Scott & White Institute for Rehabilitation - Frisco
 Baylor Scott & White Institute for Rehabilitation - Lakeway
 Baylor Scott & White Medical Center - Carrollton
 Baylor Scott & White Medical Center - Brenham
 Baylor Scott & White Medical Center - Buda
 Baylor Scott & White Medical Centers - Capitol Area
 Baylor Scott & White Medical Center - Centennial
 Baylor Scott & White Medical Center - College Station
 Baylor Scott & White Medical Center - Frisco
 Baylor Scott & White Medical Center - Grapevine
 Baylor Scott & White Medical Center - Hillcrest
 Baylor Scott & White Medical Center - Irving
 Baylor Scott & White Medical Center - Lake Pointe
 Baylor Scott & White Medical Center - Marble Falls
 Baylor Scott & White Medical Center - McKinney
 Baylor Scott & White Medical Center - Pflugerville
 Baylor Scott & White Medical Center - Plano
 Baylor Scott & White Medical Center - Round Rock
 (y compris Baylor Scott & White Medical Center - Lakeway & Baylor Scott & White Emergency Medical Center - Cedar Park)
 Baylor Scott & White Medical Center - Sunnyvale
 Baylor Scott & White Medical Center - Taylor
 Scott & White Memorial Hospital Temple (y compris Baylor Scott & White McLane Children's Medical Center)
 Baylor Scott & White Medical Center - Waxahachie
 Baylor Scott & White Surgical Hospital at Sherman
 Baylor Scott & White Spine and Joint Hospital
 Baylor Scott & White The Heart Hospital - Corinth
 Baylor Scott & White The Heart Hospital - Denton
 Baylor Scott & White The Heart Hospital - Plano
 Baylor Scott & White Surgical Hospital - Fort Worth
 Baylor Scott & White Surgical Hospital - Las Colinas
 Baylor University Medical Center
 North Central Surgical Center